

ANNEXE TARIFS 2025 -2026 LES ECURIES DU FORT
en application pour la rentrée de septembre 2025

PROPRIETAIRE

DETAIL PENSION PROPRIETAIRE		COMPRIS PENSION	SUPPLEMENT	
PENSION BOX	ALIMENTATION	Matin : Equifibre Soir : Grains Bernard Foin	Alimentation Type Dynavena	30€ / mois
	COMPLEMENT ALIMENTAIRE acheté par propriétaire	Donné si pas d'abus <i>bien noter Nom Cheval et Quantité sur le contenant</i>		
	PRODUITS VETERINAIRES	Donné <i>bien laisser l'ordonnance à l'affichage dans le bureau</i>		
	SOINS VETERINAIRES	Donné si moment des repas	Soins spécifiques et intensifs chronophages	8€ / jour Possibilité de mise en place d'un forfait avec Directrice
PENSION PRE	ALIMENTATION	Complément Foin Possibilité avec accord de la directrice de prendre Equifibre/Grains Bernard	Alimentation Type Dynavena Donné par Propriétaire	30€ / mois
	COMPLEMENT ALIMENTAIRE acheté par propriétaire			
	PRODUITS VETERINAIRES	Non prévu dans le pension Pré A charge propriétaire d'aller au pré et de respecter les règles de sécurité pour ne pas mettre les autres chevaux en danger.		
	SOINS VETERINAIRES			
	RETOUR CHEVAL BOX POUR SOINS	Petit Box prévu pour le cas où Forfait jour comprenant même prestation que cheval pension Box + Paddock	Si nombre de jour > à 14 jours alors c'est le forfait mensuel Petit box /sortie Paddock qui s'applique à 450€ / mois	10€ / jour
	SOINS VETERINAIRES AU RETOUR BOX	Donné si pendant les repas	Soins spécifiques et intensifs chronophages	8€ / jour Possibilité de mise en place d'un forfait avec Directrice
DEMI-PENSIONNAIRE géré par propriétaire		Cotisation et Licence obligatoire : le demi-pensionnaire doit respecter les conditions générales du club. Même condition tarifaire que le propriétaire au niveau de l'accès à l'enseignement. Le Club décline toutes responsabilités dans l'utilisation du cheval du propriétaire par le demi-pensionnaire quand il n'est pas encadré par l'un des enseignants de la structure		